

## **Motion : Pour de nouveaux jumelages bénéfiques pour Morges**

Suite à un entretien de dépistage avec notre Syndic le 26 juin dernier, il ressort que la ville de Morges a un seul jumelage historique né du hasard d'une rencontre en 1957. Il s'agit de la ville de Vertou (23'000 habitants) en Loire-Atlantique dans la banlieue de Nantes. Le jubilé du soixantième sera d'ailleurs célébré à Morges en 2017, après que le 50ème l'ait été à Vertou.

Notre commune dispose également de deux jumelages événementiels, l'un avec la ville de Rochefort en Belgique francophone et l'autre avec la ville de Tain-l'Hermitage dans la Drôme, dans le cadre du festival Morges-sous-Rire.

Dès lors, est-il possible de contracter d'autres jumelages avec d'autres villes, et le cas échéant, quels en seraient les avantages économiques et culturels ?

Pour notre Syndic, un jumelage est une affaire sérieuse et un acte politique fort. C'est pourquoi cela nécessite un ancrage culturel proche, une compréhension voire une complicité des édiles forgée au fil du temps. Il le distingue soigneusement de l'aspect économique, qui revêt un caractère plus ciblé en regard d'une promotion de la ville en train de se dessiner sur un ou plusieurs secteurs économiques précis (préavis prévu à l'automne sur le sujet).

Dans ces conditions, il nous faut retenir le souhait de ne rien hâter dans ce domaine et d'avancer à pas comptés dans un cadre politique et culturel bien compris.

L'Entente Morgienne pense pour sa part qu'il serait possible et souhaitable que de nouveaux jumelages voient le jour de manière plus stratégique, en veillant à ce que les aspects politiques et les intérêts économiques se rejoignent, dans une dynamique de promotion de notre ville, sans négliger bien sûr les aspects conviviaux et récréatifs.

Il ne nous semble en effet pas indispensable d'axer la logique du jumelage uniquement sur des convergences culturelles et des affinités personnelles. Nous pouvons imaginer une approche plus citoyenne et permanente de découverte d'autres cultures, à l'instar des initiatives de la commission Suisses-Etrangers et au-delà d'échanges linguistiques avec Rheinfelden. De plus, nos enfants seront amenés à devenir des citoyens du monde au vu des nombreuses opportunités de rapprochement induites par la mondialisation.

A titre d'exemple, la ville de Monthey en Valais est jumelée avec Diekirch (Lux), Ivrea (It), Tübingen (D) et Göd en Hongrie. Les activités de jumelage sont coordonnées par une commission de dix membres nommés pour 4 ans au début de la législature, tout en reflétant la force des partis et en incluant des membres hors parti issus d'associations locales. Elle sert également de relais pour des échanges interculturels et linguistiques à l'usage des citoyens de Monthey (Pour plus de détails, voir le site officiel de la ville). Elle opère dans le cadre politique du CCRE (Conseil des Communes et Régions d'Europe) créé en 1951 et sis à Genève, qui poursuit une logique d'intégration directe continentale des citoyens.

Par ailleurs, il existe d'autres régions ou villes prospères de par le monde qui seraient intéressées et heureuses de tisser des liens plus étroits ou plus privilégiés avec notre commune, y compris avec la perspective d'une implantation d'entreprises comme siège européen de leurs activités ou en lien avec la présence toute proche de l'EPFL. Bien entendu, il s'agira d'effectuer une sélection en synergie avec notre offre économique, touristique et culturelle, tout en tenant compte des sensibilités politiques (avec nos choix d'activités les plus prometteurs et les moins politiquement sensibles). Il

faut savoir que cela est possible, sans préteriter le sérieux de l'exercice, comme légitimement argumenté par notre Municipalité.

**Notre motion a pour but d'encourager la commune de Morges à renforcer nos efforts de jumelage avec une optique plus holistique, permettant à la longue un renforcement du positionnement de notre ville et une plus grande attractivité liée à des initiatives ciblées, liant le politique et l'économique.**



Philippe LAURENT  
Au nom de l'Entente Morgienne

Morges, le 7 octobre 2015